



N° 13614*01

DEMANDE DE DEROGATION

POUR LA DESTRUCTION, L'ALTERATION, OU LA DEGRADATION

DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPECES ANIMALES PROTEGEES

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations

définies au 4° de l'article L.411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvage protégées

A. VOTRE IDENTITE

Nom et Prénom :
 ou Dénomination (pour les personnes morales) : Conseil Général Charente-Maritime
 Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :
 Adresse : (siège social) N° 85 boulevard de la République CS 60003
 Commune : La Rochelle Cedex 9
 Code postal 17076
 Nature des activités :
 Qualification : Collectivité territoriale

ESPECE ANIMALE CONCERNEE Nom scientifique Nom commun	Description (1)
B1 <i>Lacerta bilineata</i> Lézard vert	Zones de boisements, talus de bords de routes
B2 <i>Podarcis muralis</i> Lézard des murailles	Zones de boisements, talus de bords de routes
B3 Espèces d'oiseaux du groupe des bocagers et sylvatiques (liste complète en annexe)	
B4 Espèces d'oiseaux du groupe des zones agricoles ouvertes (liste complète en annexe)	
B5 Espèces d'oiseaux des groupe des anthropophiles (liste complète en annexe)	
	Les habitats concernés sont des bosquets, arbustes indépendants, prairies mésophiles et prairies mésophiles à méso-hygrophiles

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITE DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTERATION OU DE LA DEGRADATION *

- | | | | |
|---------------------------------------|--------------------------|---------------------------------------|-------------------------------------|
| Protection de la faune ou de la flore | <input type="checkbox"/> | Prévention de dommages aux cultures | <input type="checkbox"/> |
| Sauvetage de spécimens | <input type="checkbox"/> | Prévention de dommages aux forêts | <input type="checkbox"/> |
| Conservation des habitats | <input type="checkbox"/> | Prévention de dommage aux eaux | <input type="checkbox"/> |
| Inventaire de population | <input type="checkbox"/> | Prévention de dommages à la propriété | <input type="checkbox"/> |
| Etude écoéthologique | <input type="checkbox"/> | Protection de la santé publique | <input type="checkbox"/> |
| Etude génétique ou biométrique | <input type="checkbox"/> | Protection de la sécurité publique | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Etude scientifique autre | <input type="checkbox"/> | Motif d'intérêt public majeur | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Prévention de dommages à l'élevage | <input type="checkbox"/> | Détention en petites quantités | <input type="checkbox"/> |
| Prévention de dommages aux pêcheries | <input type="checkbox"/> | Autres | <input checked="" type="checkbox"/> |

Préciser l'action générale dans lequel s'inscrit la demande, l'objectif, les méthodes, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :

Le projet consiste en l'aménager une aire naturelle de stationnement à proximité du Phare des Baleines (Ile de Ré- Commune de Saint-Clément-des-Baleines) dans l'objectif de :

- d'assurer la sécurité de tous sur le site de la pointe du phare des Baleines,
- de réduire le stationnement sauvage,
- de respecter les composantes remarquables de l'environnement que représente cette partie de l'île,
- de mettre en valeur l'accès au site touristique par une insertion paysagère cohérente,
- d'intégrer la continuité des liaisons douces de l'île.

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITES DE DESTRUCTION, DALTERATION OU DE DEGRADATION *

Destruction Préciser : la destruction sera effective lors de la phase de préparation des terrains nécessaires aux travaux (décapage, arrachage d'arbustes)

Altération Préciser :

Dégradation Préciser :

.....

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNELS ENCADRANT L'OPERATION *

Formation initiale en biologie animale Préciser :

Formation continue en biologie animale Préciser :

Autre formation Préciser : Master professionnel Génie des Anthrosystèmes Littoraux

F. QUELLE EST LA PERIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, DALTERATION OU DE DEGRADATION

Préciser la période : Les travaux se dérouleront entre l'automne 2015- 2016 sur une durée de 8 à 10 mois, hors période d'avril à fin août.

ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, DALTERATION OU DE DEGRADATION

Régions administratives : Poitou-Charentes

Départements : Charente-Maritime

Cantons : Ars-en-Ré

Commune : Saint-Clément-des-Baleines

H - EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTERATION OU DE LA DEGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PREVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPECE CONCERNEE DANS UN ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos....

Mesures de protection réglementaires.....

Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Renforcement des populations de l'espèce.....

Autres mesures Préciser :

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :

Une mesure d'évitement (non destruction d'un arbuste) a été mise en œuvre lors de l'élaboration du projet.

Dans le cadre de l'aménagement, de grandes surfaces de boisements, favorables aux différentes espèces d'oiseaux seront plantées.

Dans l'aménagement, des talus seront utilisables par les espèces de reptiles. En mesure d'accompagnement, les produits de coupe seront déposés aux abords de l'aménagement pour servir de micro-habitats favorables aux reptiles.

La période des travaux se déroulera hors des périodes de reproduction des espèces.

I. COMMENT SERA ETABLI LE COMPTE-RENDU DE L'OPERATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Un suivi des espèces sera réalisé après la réalisation des travaux

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à La Rochelle

le 20-01-2015

Votre signature

Jean-Louis PROT



N° 13616*01

DEMANDE DE DEROGATION
POUR **LA CAPTURE OU L'ENLEVEMENT**
 LA DESTRUCTION
 LA PERTURBATION INTENTIONNELLE
DE SPECIMENS D'ESPECES ANIMALES PROTEGEES

Titre I du livre IV du code de l'environnement
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
 définies au 4° de l'article L.411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvage protégées

A. VOTRE IDENTITE		
Nom et Prénom :		
ou Dénomination (pour les personnes morales) : Conseil Général Charente-Maritime		
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :		
Adresse (siège social) : N° 85 boulevard de la République CS 60003		
Commune : La Rochelle Cedex 9		
Code postal 17076		
Nature des activités :		
Qualification : Collectivité territoriale		
B. QUELS SONT LES SPECIMENS CONCERNES PAR L'OPERATION		
Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1 <i>Lacerta bilineata</i> Lézard vert	Non définie	
B2 <i>Podarcis muralis</i> Lézard des murailles		
B3 Espèces d'oiseaux du groupe des bocagers et sylvatiques (liste complète en annexe)		
B4 Espèces d'oiseaux du groupe des zones agricoles ouvertes (liste complète en annexe)		
B5 Espèces d'oiseaux des groupe des anthropophiles (liste complète en annexe)		
B6 Espèces d'oiseaux du groupe des paludicoles (liste complète en annexe)		

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. QUELLE EST LA FINALITE DE L'OPERATION *			
Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommage aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input checked="" type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans lequel s'inscrit la demande, l'objectif, les méthodes, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :

Le projet consiste en l'aménager une aire naturelle de stationnement à proximité du Phare des Baleines (Ile de Ré- Commune de Saint-Clément-des-Baleines) dans l'objectif de :

- d'assurer la sécurité de tous sur le site de la pointe du phare des Baleines,
- de réduire le stationnement sauvage,
- de respecter les composantes remarquables de l'environnement que représente cette partie de l'île,
- de mettre en valeur l'accès au site touristique par une insertion paysagère cohérente,
- d'intégrer la continuité des liaisons douces de l'île.

Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LES MODALITES ET LES TECHNIQUES DE L'OPERATION

(renseigner l'une des rubriques suivante en fonction de l'opération considérée)

D1. CAPTURE OU ENLEVEMENT

- Capture définitive Préciser la destination des animaux capturés :
- Capture temporaire avec relâcher sur place avec relâcher différé
- S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher :

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher :

- Capture manuelle Capture au filet
- Capture avec époussette Pièges Préciser :
- Autres moyens de capture Préciser :

Utilisation de sources lumineuses Préciser :Utilisation d'émissions sonores Préciser :

Modalités de marquage des animaux (description et justification) :

Commentaire :

Suite sur papier libre

D2. DESTRUCTION*

- Destruction des nids Préciser : ...
- Destruction des oeufs Préciser : ...
- Destruction des animaux Par animaux prédateurs Préciser :
Par pièges létaux Préciser :
Par capture et euthanasie Préciser :
Par armes de chasse Préciser :
- Autres moyens de destruction Préciser : ...

Suite sur papier libre

D3 PERTURBATION INTENTIONNELLE*

- Utilisation d'animaux sauvages prédateurs Préciser :
- Utilisation d'animaux domestiques Préciser :
- Utilisation de sources lumineuses Préciser :
- Utilisation d'émissions sonores Préciser :
- Utilisation de moyens pyrotechniques Préciser :
- Utilisation d'armes de tir Préciser :
- Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle Préciser : Perturbation des individus par le bruit et le dérangement engendrés par les travaux (engins et personnel de chantier) et par l'éclairage du site durant l'exploitation.

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPERATION *

- Formation initiale en biologie animale Préciser :
- Formation continue en biologie animale Préciser :
- Autre formation Préciser : Master professionnel Génie des Anthroposystèmes Littoraux

F. QUELLE EST LA PERIODE OU LA DATE DE L'OPERATION

Préciser la période : Les travaux se dérouleront entre l'automne 2015 et 2016 sur une durée de 8 à 10 mois, hors période d'avril à fin août.

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPERATION

Régions administratives : Poitou-Charentes
Départements : Charente-Maritime
Cantons : Ars-en-Ré
Commune : Saint-Clément-des-Baleines

H - EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPERATION, QUELLES SONT LES MESURES PREVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPECE CONCERNEE DANS UN ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE

Relâcher des animaux capturés Mesures de protection réglementaires
Renforcement des populations de l'espèce Mesures contractuelles de gestion de l'espace.....

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :

Lors de l'exploitation du site, l'éclairage sera limité aux cheminements pour le balisage. Ces éclairages ne seront pas tournés vers le ciel.

Les travaux auront lieu hors période de nidification et en période diurne pour limiter au maximum le dérangement des espèces.

I. COMMENT SERA ETABLI LE COMPTE-RENDU DE L'OPERATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

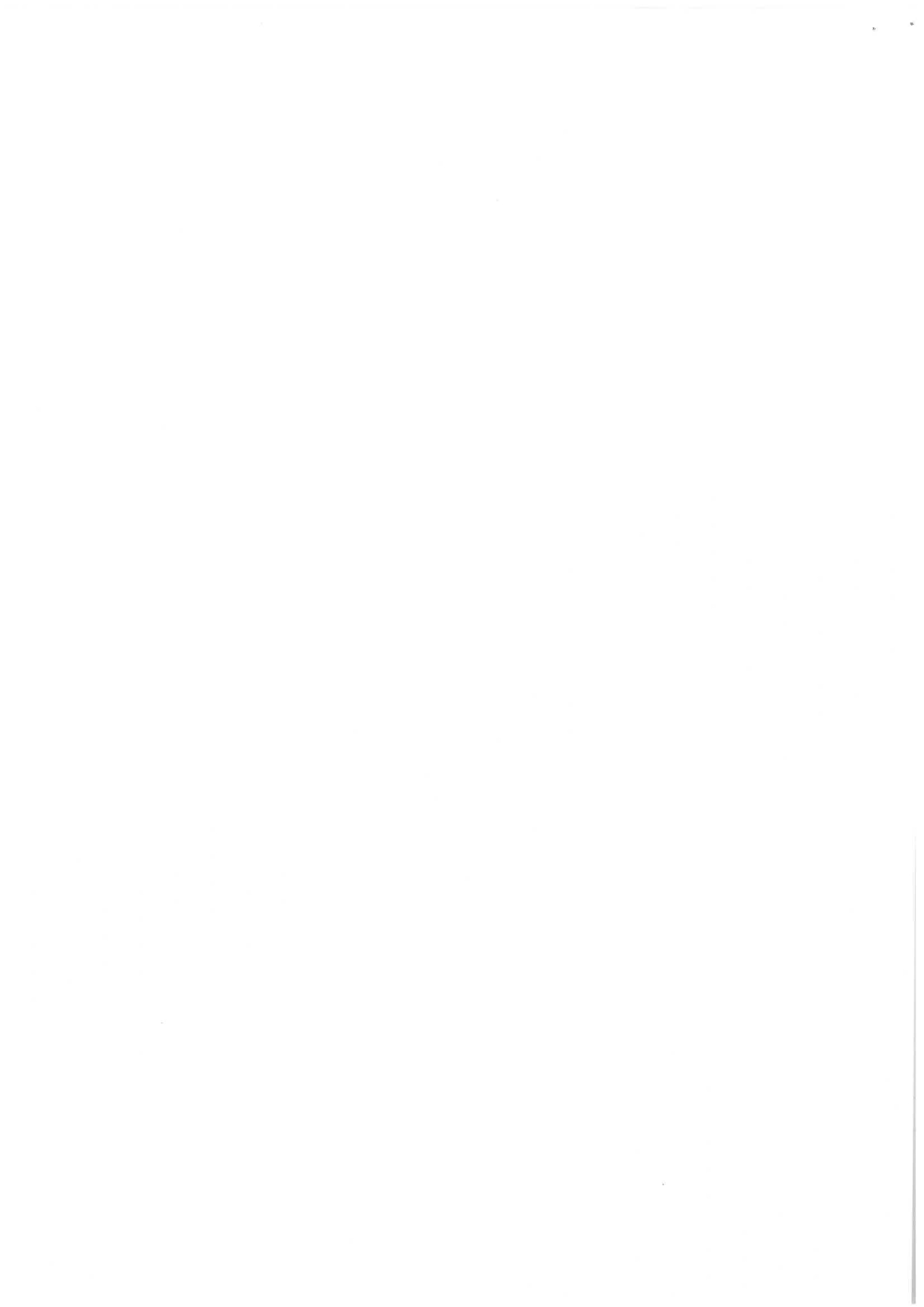
Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Un suivi des espèces sera réalisé après la réalisation des travaux

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à deu Rochelle le 20-01-2015
le 20-01-2015
Votre signature [Signature]

[Signature] **LOUIS FIROT**



ANNEXE – Liste des oiseaux - Projet d'aire naturelle de stationnement et des aménagements connexes du site du phare des Baleines sur la commune de Saint-Clément-des-Baleines

Groupe d'espèce	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Nicheur sur projet	Nicheur proche
Espèces bocagères et sylvatiques	<i>Accipiter nisus</i>	Epervier d'Europe		
	<i>Carduelis cannabina</i>	Linotte mélodieuse		
	<i>Carduelis carduelis</i>	Chardonneret élégant	x	
	<i>Carduelis chloris</i>	Verdier d'Europe		x
	<i>Corvus corone</i>	Cornelle noire		x
	<i>Emberiza citrinella</i>	Bruant jaune		
	<i>Erithacus rubecula</i>	Rougegorge familier	x	
	<i>Falco tinnunculus</i>	Faucon crécerelle		
	<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres	x	
	<i>Garrulus glandarius</i>	Geai des chênes		x
	<i>Parus caeruleus</i>	Mésange bleue	x	
	<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière		x
	<i>Prunella modularis</i>	Accenteur mouchet		
	<i>Sylvia atricapilla</i>	Fauvette à tête noire		x
	<i>Troglodytes troglodytes</i>	Troglodyte mignon	x	
	<i>Turdus merula</i>	Merle noir	x	
	<i>Turdus philomelos</i>	Grive musicienne		x
	<i>Alauda arvensis</i>	Alouette des champs		x
	<i>Alectoris rufa</i>	Perdrix rouge	x	
	Espèces des zones agricoles ouvertes	<i>Anthus pratensis</i>	Pipit farlouse	
<i>Saxicola torquatus</i>		Tarier pâle		
<i>Anas platyrhynchos</i>		Canard colvert		
<i>Cisticola juncidis</i>		Cisticole des joncs		
<i>Egretta garzetta</i>		Aigrette garzette		
<i>Apus apus</i>		Martinet noir		x
<i>Columba palumbus</i>		Pigeon ramier	x	
<i>Delichon urbicum</i>		Hirondelle de fenêtre		
<i>Hirundo rustica</i>		Hirondelle rustique		
<i>Motacilla alba</i>		Bergeronnette grise		x
Espèces anthropophiles	<i>Passer domesticus</i>	Moineau domestique	x	
	<i>Phoenicurus ochruros</i>	Rougequeue noir		x
	<i>Pica pica</i>	Pie bavarde		x
	<i>Streptopelia decaocto</i>	Tourterelle tourque		x

